

LES MEDICAMENTS GENERIQUES : MYTHES ET REALITE

Presque tous les jours, tant dans la presse écrite qu'au petit écran, on peut suivre les péripéties des médicaments génériques. Tandis que pour les uns, l'utilisation à large échelle des génériques constitue LA panacée et LE frein à la hausse des coûts de la santé, pour d'autres les génériques soulèvent réticences, craintes, voire une opposition totale à l'emploi de ce type de médicaments. La discussion n'est donc pas prête de cesser.

Nous allons reprendre les affirmations les plus courantes et les détailler en séparant les mythes de la réalité. Comme dans beaucoup de cas, la situation n'est ni blanche, ni noire. La question des génériques a plusieurs facettes.

« Un médicament générique est moins efficace que l'original ».

Faux. Selon la définition des autorités suisses en matière de contrôle des médicaments (Swissmedic -> www.swissmedic.ch), un médicament générique a le *même* principe actif (= substance active, à l'opposé des adjuvants tels que: agent conservateur, colorant, arôme etc.), la *même* forme d'administration, le *même* dosage et la *même* indication que l'original. *L'équivalence thérapeutique* entre l'original et le générique est une exigence supplémentaire : le fabricant du générique doit prouver que la concentration de son produit dans le sang du patient ne varie pas de plus de 20% en moyenne par rapport à celle de la préparation originale. En pratique et pour la plupart des produits cette différence éventuelle est négligeable. Pour quelques exceptions (p.ex. certains anti-épileptiques, ou anti-diabétiques), la prudence s'impose lors du changement d'un original à un générique. Nous vous renseignons volontiers.

Pour compliquer le sujet, il existe également les *copies de l'original* : dans ce cas, le producteur du médicament original le fabrique lui-même, mais dans un emballage et avec un nom différent pour le vendre à un laboratoire de génériques. Le générique est alors *exactement identique* à l'original.

Finalement, on parle aussi de *faux génériques* : dans ce cas, la substance active est la même, mais la forme d'administration (galénique), le dosage et l'indication peuvent être différents et l'équivalence thérapeutique n'a pas été examinée.

« Un générique est une contre-façon médiocre d'un produit original, issu de nombreuses années de recherche coûteuse. Il s'agit du vol d'une invention qui ruine l'industrie des produits originaux ».

Faux. En Suisse, les originaux sont protégés par un brevet pendant 20 ans (10 à 15 ans sont toutefois écoulés pour le développement du produit, avant qu'il ne soit commercialisé), ce qui permet largement d'amortir les coûts de la recherche. De plus, presque tous les grands laboratoires possèdent aujourd'hui des firmes productrices de génériques. Souvent, les génériques sont *innovateurs* et on y trouve de nouvelles présentations, par exemple : des comprimés effervescents, des formules à goût plus agréable (important en pédiatrie!) ou des formulations à effet prolongé (retard) qui permettent de diminuer le nombre de prises par jour.

« Les génériques sont bien moins chers que les originaux. Leur utilisation généralisée permettrait de diminuer les primes des caisses-maladie ».

Vrai et faux. Autrefois, un générique devait être au moins 25% moins cher que son original pour être remboursé par l'assurance de base.

Cette disposition n'est plus obligatoire dans la mesure où tous les médicaments remboursés par l'assurance de base depuis 15 ans ou plus sont de toute manière régulièrement soumis à une comparaison des prix avec l'étranger. Néanmoins, le prix d'un générique doit toujours être inférieur au prix de l'original. La différence est souvent importante et peut atteindre 50% ou plus. Quant au potentiel d'économies globales sur le système de la santé suisse grâce aux génériques, il convient de rester réaliste : en 2000, le chiffre d'affaire réalisé par les génériques représentait 3 % du marché total des médicaments suisse et 5 % en 2003. 80 % des médicaments étaient protégés par un brevet. Dès lors, le marché potentiel des génériques était de 15% en 2003. En réalité et pour des questions de rentabilité, les fabricants de génériques ne font pas de copie pour tous les originaux dont le brevet est échu. Ils se focalisent surtout sur les médicaments fréquemment prescrits. En extrapolant ces chiffres jusqu'à l'an 2006, on estime à Fr. 125 mio. l'économie réalisée par année et à Fr. 385 mio. supplémentaires l'économie potentielle si chaque original était remplacé par un générique partout où il en existe un. Par conséquent, l'économie totale réalisable grâce aux génériques reviendrait à environ Fr. 6.- par mois et par assuré.

« Les pharmaciens sont contre les génériques et ne les proposent pas ».

Depuis le 1^{er} janvier 2001, la loi permet aux pharmaciens de remplacer l'original prescrit par le médecin par un générique, sauf si le prescripteur demande expressément la dispensation de l'original. A ce moment-là, le pharmacien qui substituait perdait aussi jusqu'à 50 % de son revenu brut. Il est donc compréhensible que l'enthousiasme des pharmaciens pour une substitution ait été limité. Malgré cela, la vente des génériques a augmenté de 90 millions de francs (en 1995) à 146 millions en l'an 2000. Depuis le 1^{er} juillet, avec l'entrée en vigueur de la nouvelle rémunération des pharmaciens, ces derniers sont également récompensés pour le travail de la substitution générique, à savoir :

- proposition d'un générique et obtention de l'accord du patient
- sélection du générique approprié pour le patient
- inscription de la substitution sur l'ordonnance
- documentation de la substitution dans le dossier du patient
- information du médecin
- documentation de la substitution sur la facture.

Bien entendu, le montant de cette tarification a été choisi de façon à ce que le bénéfice principal de la substitution revienne toujours aux assurances et indirectement aux assurés.

Notre pharmacie a inscrit sur sa charte la promotion active des génériques depuis son ouverture en 1997, comme le témoignent le sujet de son discours d'inauguration et les nombreux clients à qui nous avons proposé un générique. Nous disposons de plusieurs génériques et alternatives économiques également dans le domaine des médicaments sans ordonnance. N'hésitez pas à les demander. Faisons mentir l'adage qui dit : l'obstacle majeur dans la substitution générique est le patient !

Christoph Marti, pharmacien

Si vous avez envie de vous faire vous-même une idée et des comparaisons du marché du générique, cliquez sur l'excellent lien <http://www.okgeneriques.ch/> !